

LA MUSIQUE IMMORALE



« Je réponds bien volontiers aux questions posées par le « Guide du Concert » et puis-que c'est une « Défense et Illustration de la Musique », que vous désirez, je vais essayer d'y collaborer de mon mieux.

« 1° La Musique, la vraie, celle des grands parmi les plus grands, celle des fervents qui l'ont aimée, honorée, défendue et illustrée, celle des monodistes des x^e et xi^e siècles, des Vittoria, des Palestrina, des Josquin, des Rameau, Gluck, Bach, Haendel, Haydn, Mozart, Beethoven, Wagner, Franck, pour ne parler que des morts et de tant d'autres, supporte-t-elle un seul instant le reproche d'immoralité dont on essaye de l'accuser et de dire d'elle qu'elle est « dangereusement troublante » ? La réponse, il me semble, s'impose d'elle-même, car il ne doit se trouver personne, béotien ou attique, qui puisse avouer avoir été, sous l'emprise de ces maîtres, entraîné au mal ;

« 2° Par contre, il se peut que certaines musiques aient parfois des effets immoraux. Mais ce n'est heureusement pas la faute de la Musique. Ces effets, sadiquement attendus, proviennent de la composition malsaine, putréfiante, et de l'exécution également nauséabonde desdites œuvres. L'impression qui s'en dégage ne peut être évidemment, qu'immorale et pernicieuse. Bien dignes de pitié sont les malheureux qui n'ont pas honte de faire servir l'art le plus noble, le plus émouvant, à l'assouvissement des instincts les plus bas. Mais ces gens-là ne sont pas des musiciens ;

« 3° La musique, en effet, est souvent tributaire des éléments de tout ordre qu'on lui adjoint, littéraires, plastiques ou autres. Et c'est ce qui produit la confusion. Tout dépend du but à atteindre : s'il est porté vers le bien, l'assemblage des arts se fera dans une harmonieuse unité. S'il ne l'est pas, à quoi bon tenter cette union qui dégradera toujours l'élément qui représentera la Beauté ?

« 4° Et voici la réponse à la quatrième question : la Musique en elle-même, celle qu'on est convenu d'appeler « pure », celle qui est faite de sincérité, de foi et d'amour, celle-là seule, de quelque façon qu'elle se présente, soit agissant par elle-même, soit adjointe à d'autres arts qui veulent partager sa noblesse, celle-là, dis-je, ne peut qu'avoir la plus heureuse et la plus morale des influences sur celui qui lui demande l'inspiration, sur celui qui l'exécute et, mieux encore, sur celui qui la reçoit. La Musique est le point de départ de joies saines et privilégiées. C'est Elle qui nous élève au-dessus de toutes les misères de la terre et nous transporte dans une atmosphère d'idéal où il est si bon de s'isoler quand la vie cherche à nous ramener dans l'ambiance de ses tristesses. »

Marc de RANSE.

« La campagne organisée par quelques réformateurs américains contre la « musique immorale et dangereusement troublante » dénote, chez ceux qui la dirigent, une mentalité spé-

cial et parfaitement connue ; celle des maîtres de l'idée fixe qui, sous l'influence de l'obsession provoquée par un développement excessif de la « libido » du Dr Freud, baissent pudiquement les yeux devant certaines formes de nuages, d'arbres, de fleurs et de fruits.

« Accuser d'immoralité l'art le plus immatériel ; qui échappe, par son essence même, au contrôle de la vue et du toucher ; qui se meut dans le domaine idéal de la Pensée et du Rêve !

« Poursuivre comme licencié le verbe musical, dont l'action mystérieuse sur la sensibilité humaine a été considérée par les éducateurs, les penseurs et les artistes de tous les temps comme un facteur puissant de perfectionnement moral, pour l'individu et pour la société !

« Et vous avez mille fois raison de provoquer un débat public, pour réduire à néant une entreprise ridicule « d'assainissement moral » dont la musique n'a que faire, et qui ne saurait être utile qu'à ses protagonistes eux-mêmes, pour leur amendement personnel. »

Aug. CHAPUIS.

« Ce n'est pas sans raison que M. Hart déclare la musique sans paroles, « dangereusement troublante ». La musique chantée, à la bonne heure ! Au moins celle-là, on sait ce qu'elle a dans le ventre. Mais les poèmes symphoniques, les suites d'orchestre, les concertos, et surtout les danses?...

« Certes, il y en a, capables d'inspirer la vertu, mais combien d'autres renferment de coupables séductions ? La musique sans paroles est vraiment une arme à double tranchant.

« Que d'égarements déchainés par la carresse pâmée du violoncelle, par la plainte éperdue d'un violon solo. Que de malheurs conjugués dus à la voix perfide des clarinettes en divers tons.

« D'ailleurs, dans Tristan, la clarinette basse ne souligne-t-elle pas l'infortune du roi Marke ?

« Que de suicides peuvent être causés par le piano, ou suggérés par le timbre nostalgique du cor anglais, dangereux chanteur auquel il ne faut faire nulle peine, même légère, selon notre Willy national ?

« Et maintenant, tout cela va changer, grâce au louable zèle de M. Hart, intrépide anticlaste.

« Gloire au nou... fête au veau,
« Gloire au nouveau Saint Michel ! »

Paul LADMIRAULT.

« Quant à la campagne de certains Américains contre la musique pure (qui d'après eux serait de la musique impure), elle est tout à fait digne de ce pays de la Liberté, où l'on a déjà proscrit la science libre, l'amour et le pinard. Parlons qu'ils ne proscrirent jamais le culte de « Saint Dollar »... Je n'éprouve d'ailleurs aucun besoin de défendre notre art qui se défend tout seul et de partir en guerre contre de pareilles absurdités. »

Sylvio LAZZARI.

« Les gens qui n'ont pas honte d'avouer qu'une musique sans titre et sans paroles leur suggère des pensées inconvenantes sont, eux-mêmes, parfaitement immoraux. Ils doivent être déclarés indésirables et exclus de toute bonne société.

« Dans un temps où la littérature et les spectacles jouissent d'une liberté absolue, il serait illogique de suspecter d'honnêtes double-croches et de vertueux arpèges parce que certains Tartufes modernes prétendent que « par de pareils objets leurs âmes sont blessées ».

Charles RENÉ.

« La « musique immorale » ou celle taxée de « dangereusement troublante » sont des trouvailles d'imaginations surexcitées, qui ne méritent certes pas l'honneur d'être retenues. Faut-il vraiment déclarer qu'aucune forme de

musique ne saurait être « immorale » par elle-même, que ce qui peut être « immoral » c'est la façon de l'exploiter... Mais ceci est une toute autre question, beaucoup plus « dangereusement troublante. » Adolphe BORCHARD.

« Il est certain que l'on met souvent la musique au service d'un bas commerce, mais cela ne l'empêche pas d'être en soi très morale si, précisément, on ne lui adjoint aucun élément littéraire, pictural, etc.

« Ces divers éléments, au contraire, peuvent amplement se suffire à eux-mêmes pour propager la corruption.

« Les Américains qui soulèvent cette question s'en prennent donc à l'art le plus innocent.

« D'ailleurs, il n'y a aucun art qui soit immoral, mais il y a l'Immoralité tout court. »

PAUL MARCILLY.